



Le Folgoët Infos

Keleier Ar Folgoad

VENDREDI 03 JANVIER 2020

Les vœux du Maire

En ce début d'année 2020, je viens vous présenter au nom de toute l'équipe municipale et du personnel communal, tous mes vœux de bonne année et surtout de bonne santé pour vous et vos familles.

Je souhaite très sincèrement que cette nouvelle année soit empreinte de solidarité et qu'elle vous apporte sérénité, bonheur et réussite de vos projets personnels et professionnels.

Ces dernières années ont vu, dans notre commune, l'aboutissement de projets conséquents et structurants : l'aménagement de l'entrée d'agglomération, Route de Brest, la réalisation de la Halle de loisirs et du City stade. Sur la RD788, entre Kermaria et la Croix Rouge, après les coûteux et nécessaires remplacements et enfouissements de tous les réseaux, voici la touche finale : les travaux paysagers et d'aménagement se terminent pour le plus grand bonheur des résidents. Je les remercie pour leur patience et leur compréhension. Outre les folgoatiens, chacun appréciera, j'en suis certain, les aménagements en bordure de voies, en contournement de quartiers et en centre-bourg, favorables aux déplacements doux, piétons et vélos en toute sécurité.

L'agrandissement et la rénovation énergétique de l'école Paul Gauguin, forte de 170 élèves, d'une 6^{ème} et 7^{ème} classe successives, se poursuivent par la création de 2 classes. A Kermaria, le bâtiment, vieillissant, à l'usage des scolaires et des associations intercommunales, fera peau neuve au printemps, avec toiture photovoltaïque et un aménagement des locaux associatifs à concrétiser par les nouveaux élus.

L'attractivité de notre commune se poursuit. Les ventes de maisons se concrétisent rapidement. Les lotissements privés « Le Clos de Keranna » et « Kastell Dour » ont accueilli leurs premiers habitants. Ceux du Jardin du Rétaire, du Clos de Keroguez et de Kermaria arriveront en 2020 tout comme le lotissement communal « Le Clos des coquelicots » à Keranna. Ce dernier, de 23 lots, devrait permettre de modérer le prix d'achat des terrains et permettre un habitat de qualité accessible au plus grand nombre, porteur de mixité sociale et intergénérationnelle.

Après une baisse progressive et conséquente des dotations d'état, notre collectivité bénéficie depuis 2018 du maintien de ses dotations : cette visibilité financière, associée à un désendettement progressif de la commune permet de finaliser sereinement et sans emprunt les réalisations en cours et aussi d'offrir des perspectives favorables aux investissements futurs. Voici résumé succinctement, ce qu'a été, pendant ces 6 dernières années, la volonté, la détermination de notre municipalité et son attachement à l'amélioration continue de notre cadre de vie et à l'apport permanent de services de qualité pour notre population.

Sur fond de développement durable et de transition écologique, la communauté Lesneven Côte des légendes (CLCL) élabore, avec l'appui des communes, son PLUI-H (Plan local d'urbanisme et Habitat) en partageant cette volonté commune de soutenir la réhabilitation et la densification des centre-ville et centre-bourg et de réduire la consommation foncière afin de préserver l'usage agricole.

Nouveauté 2020 : La CLCL prend la compétence Eau-Assainissement en ce début d'année et renforce cette échelle territoriale opportune pour exercer et développer ses compétences sociales, économiques, touristiques et environnementales, ceci pour un meilleur service à la population dans un esprit de solidarité intercommunale et communautaire.

Après plus de 30 années au service de notre commune, de notre territoire et de ses habitants, j'ai décidé de ne pas me représenter aux prochaines élections municipales. Je retiendrai de cette belle tranche de vie municipale et associative la richesse de nombreuses satisfactions partagées au service de l'intérêt public. Je remercie très sincèrement tous les acteurs, qu'ils soient élus, associatifs ou économiques, qui m'ont accompagné et que j'ai accompagné sur ce long chemin porteur de belles réalisations et surtout de belles rencontres, empreintes de solidarité, dans notre beau pays de Lesneven et de la Côte des légendes, où il fait si bon vivre.

Je souhaite la pleine réussite aux futurs élus municipaux et communautaires en mars prochain.

Je ne peux terminer sans remercier et encourager très sincèrement les membres des associations et tous les bénévoles qui s'investissent, tout au long de l'année, au service des autres, avec une pensée toute particulière pour ceux qui, en toute discrétion, soutiennent les personnes en difficulté et leur apportent un peu de réconfort.

En vous assurant de notre dévouement et en vous remerciant pour votre confiance, je vous renouvelle mes vœux de bonheur pour 2020

Bloavez Mat d'An Holl.

Le Maire

Bernard TANGUY

☎02.98.83.01.92 mairie.le-folgoet@wanadoo.fr www.lefolgoet.fr
La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

L'agence postale est ouverte le lundi (8H45/11H45 – 13H45/16H45) ; les mardis, jeudis et vendredis (8H45/11H45). **Fermée le mercredi et le samedi.** ☎02.98.83.59.00

Memento

- *Cabinet d'infirmier D. Manceau, Kergolestroc (02.98.83.31.07 ou 06.67.35.44.90)
- *Cabinet d'infirmiers Gisèle Cornec, Thomas, Loaec, Tanguy, 14 route de Lannilis (02.98.83.38.06 ou 06.82.20.48.20)
- *Cabinet d'infirmier Sylvie Cornec, 19 résidence de l'Oratoire (09.54.24.83.00 ou 07.68.19.08.21)
- *Taxi Ar Folgoad : ☎06.98.23.58.48. Conventionné CPAM toutes distances 7jrs/7.
- *Pharmacie: 02.98.83.17.05 – Service de Garde : 3237
- Eaux/assainissement : 02.98.83.02.80
- ERDF : 09.726.750.29
- GRDF : 0800.47.33.33

Vie municipale – Buhez ar gumun

Les personnes ayant emménagé sur la commune en 2019 sont invitées à la réception des vœux de la nouvelle année :

Sam 11 janvier à 11h00 à la salle Yves Bleunven

Vie paroissiale - Buhez ar barrez

Contact : 02 98 47 93 79 - sanctuaire@ndfolgoet.fr 02 98 83 00 43 - secretaire@ndfolgoet.fr

Dimanche 5 janvier : Messe à 11h.

Vie associative – Kevredigezhioù

CLUB DU LYS - Assemblée Générale : **MAR 14** à la salle Y. Bleunven. Dernier délai ce jour-là pour le règlement des adhésions. L'assemblée sera suivie d'un goûter gratuit sur inscriptions tous les vendredis jusqu'au 7/01 de 14h à 17h par téléphone ☎02.98.83.20.09 ou par mail clubdulys6@gmail.com.